*CAPD 23/05/2017*

***DECLARATION LIMINAIRE***

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames, Messieurs, les membres de la CAPD,

Le SE-Unsa 95 salue votre arrivée dans notre département à une étape importante de la préparation de la prochaine rentrée.

Cette première CAPD en votre présence, Mr le Directeur académique est le moment de réaffirmer un de nos engagements prioritaires : une vraie gestion qui respecte les personnels, les accompagne dans leurs projets, et contribue à leur bien être professionnel. Force est de constater qu’au fil des ans, et des choix politiques nationaux mais aussi départementaux, les exemples d’une gestion subie voire anxiogène pour certains, se multiplient : blocage d’INEAT EXEAT, des détachements, de mobilité professionnelle, des temps partiels, ou autres disponibilités … Pour le SE UNSA 95 c’est détruire à bas bruit le métier d’enseignant. Nous en voulons pour preuve le manque croissant de candidats aux concours, et le recrutement à grand peine de contractuels.

Nous rappelons que le SE-Unsa 95 veut que cette instance soit bien une commission dans laquelle toutes les composantes pourront remplir leurs engagements en faveur des enseignants, pour une école publique et laïque de qualité.

Syndicat réformiste, Le SE UNSA a apporté sa contribution pour des réformes indispensables pour une École du 21eme siècle. S’il est toujours nécessaire de les réinterroger : une chose est sûre nous avons besoin de temps et de tranquillité. Le nouveau président de la République et le ministre de l’Education doivent entendre les acteurs de la démocratie sociale : ils sont indispensables pour que la France avance. Ignorés ou contournés, nous sauront nous mobiliser. L’Unsa Éducation et le SE-Unsa y prendront toute leur part tant sur le plan national que départemental !

Ainsi le SE UNSA 95 sera très attentif sur la mise en place des CP et CE1 à effectifs allégés en éducation prioritaire. Si nous sommes favorables sur l’esprit de cette mesure, pour autant nous ne pouvons valider la disparition partielle ou totale des missions des PDMQDC. En effet ce dispositif a montré de nombreuses réussites depuis sa création.

Nous vous demandons donc un point de situation sur cette nouvelle organisation pour la prochaine rentrée. Une véritable concertation avec les délégués du personnel doit se tenir en instance paritaire. Le SE UNSA 95 y portera les préoccupations déjà perceptibles des collègues, au-delà des contingences matérielles.

Nous serons également très vigilants en ce qui concerne les rythmes scolaires. Pour le SE UNSA on ne doit paslaisser les collectivités décider, à partir de considérations financières, de l’avenir d’un choix pédagogique essentiel. Nous sommes d’accord pour engager le dialogue seulement si la réussite des élèves sert de boussole*.*

A l’ordre du jour de cette CAPD :

* le passage à la Hors-Classe des PE. Si aujourd’hui, le ratio est à 5.5% pour la rentrée 2017, cela devra se poursuivre jusqu’au 7% qui sont la règle dans le second degré. A noter cependant, le choix unilatéral du ministère d’avancer au 31 Août 16 la note prise en compte alors que le changement d’échelon est considéré jusqu’au 31 Août 17. Le document de travail, n’indique pas la date de la note.
* Le mouvement à titre définitif qui doit permettre aux collègues d’organiser au mieux vie professionnelle et personnelle. Le SE-Unsa dénonce des règles trop strictes ne prenant pas en compte les situations réelles des enseignants, ne valorisant pas leur engagement quotidien par un barème plus adapté. Lassitude et incompréhensions nous sont de plus en plus indiquées.

Le SE-Unsa 95 remercie le service du mouvement pour sa disponibilité, et toutes les réponses apportées aux situations soumises. Et ce malgré un agenda très contraint, un nombre conséquent de participants, de nombreuses priorités suite au redécoupage des circonscriptions. Les dysfonctionnements informatiques ne doivent pas obérer cet engagement reconnu et apprécié depuis de longues années.

Enfin, l’obtention d’un temps partiel sur autorisation permet encore un équilibrage tant recherché entre vie perso/pro. Pour le SE-Unsa 95 toutes les demandes sont légitimes, parce qu’elles engagent des choix financiers et de vie. Parce qu’un enseignant bien dans son travail, sera plus performant avec ses élèves, le temps de travail ne doit pas être imposé, à celles et ceux qui ne peuvent l’assumer.

Nous vous remercions pour votre attention.